

Communes et «régionalisation» : le tabou politique

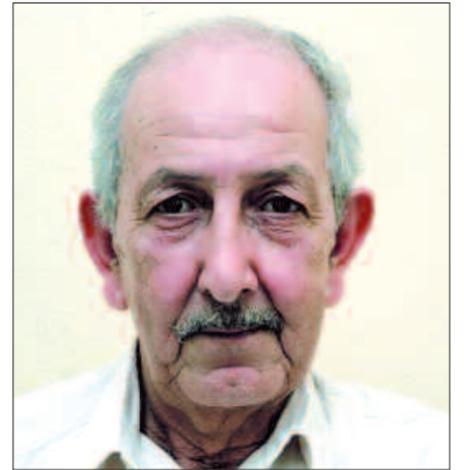
Il est clair que les lieux communs demeurent, par leur usage, des recours habiles toutes les fois où le discours politique cafouille et se trouve à la peine pour argumenter. C'est justement le cas des prochaines élections communales et de la campagne de sensibilisation que vient d'entamer le ministre de l'Intérieur. Éternelles béquilles de l'optimisme officiel, les poncifs ponctuent souvent les bilans et les projections. Alors que les premiers sont dans la réalité catastrophique et les secondes ne sont en fait qu'une somme de mesures administratives, il va donc falloir attendre longtemps avant d'en mesurer la fiabilité. C'est par conséquent de la sorte que le pays administre les collectivités locales et que le pouvoir du moment s'essaye ponctuellement à la crédibilité des scrutins. Or, qu'y a-t-il de plus équivoque que cette façon de prétendre au changement et dans le même temps se contenter de quelques recadrages techniques des mandats exécutifs ? Alors que la sous-administration du pays est devenue, parmi les causes principales de la défaillance de l'Etat, une préoccupation citoyenne, pourquoi hésite-t-on à engager de véritables réformes auxquelles la collectivité locale et les assemblées consultatives de wilaya méritent que l'on s'y attelle ? Tous les spécialistes dans le domaine administratif s'accordent sur le constat alarmant à ce sujet. Rares, en effet, sont les agglomérations dont la gestion soit exemplaire. Au déficit de compétence des édiles, notamment dans leur relation permanente avec les administrés, il faut

également rappeler le tutorat de plus en plus pesant des représentants de l'Etat qui les privent de la bonne marge dans l'action. Le fait est patent dans la plupart des wilayas où le duel walis-élus est permanent par la faute d'un transfert quasi régalién de plusieurs prérogatives qui n'auraient jamais dû échapper aux assemblées élus. En permanence sous haute surveillance par l'Etat central, ces dernières ont fini par ne plus être les dépositaires de la médiation auprès des administrés. Elles sont anecdotiques les contestations citoyennes qui prennent désormais les chemins menant aux cabinets des walis et ignorent, grâce à une interprétation lucide des véritables centres de décision, les mairies où les sollicitations sont vaines. Privées par une batterie de textes, que l'Etat central a durcie au fil des scrutins, les assemblées locales ne sont-elles pas réduites à délibérer dans le vide ?

Étonnamment, la réforme de l'Etat et son corollaire la régionalisation, c'est-à-dire le transfert progressif de certaines missions de développement jusque-là par trop centralisées, sont à nouveau mises sous le boisseau. Le président de la République en avait pourtant fait un de ses thèmes majeurs dès son retour au pouvoir en 1999. Or, l'on peut s'interroger sur cet oubli manifeste dans le timing crucial qui concerne la révision constitutionnelle. Ni Sellal et encore moins le ministre de l'Intérieur n'y ont fait allusion à l'approche des élections générales en question. Sans doute que les assemblées de base, censées

être le noyau principal par lequel devrait transiter la décentralisation, ne seraient pas incluses dans l'hypothétique remodelage de l'Etat. Il est vrai que le système politique algérien donne de plus en plus des signes de décalage par rapport aux exigences de l'époque que nous vivons. Le refus ou du moins les hésitations qui sont les siennes face à une problématique de modernisation de l'Etat font qu'il reste attaché aux archaïsmes de ses fondamentaux que l'on peut d'ailleurs qualifier de «jacobinisme au rabais» et cela, de peur d'être soi-même soluble dans de nouvelles références de l'Etat. Dans une Algérie à l'abri du syndrome du démantèlement de l'unité nationale, est-il encore périlleux d'aborder la refondation de l'Etat au prétexte que la société n'y est pas préparée ? Mais alors que représentent pour elle ces assemblées de proximité si elles n'étaient pas dès leur institutionnalisation les matrices de ce qui aurait dû évoluer vers les grands ensembles, seuls aptes à impulser la synergie de l'autodéveloppement ? Souvenons-nous de la formule puissante du RCD qui, face à certaines mises en garde, ripostait en 2001 en disant ceci : «Ce n'est pas la régionalisation qui menace la nation, mais le régionalisme de l'Etat.» En effet le préalable politique qui consiste à «re-nationaliser» en quelque sorte l'Etat, passe inévitablement par sa refondation technique dont la décentralisation serait la clé de voûte.

Qui parmi les électeurs ignore qu'un scrutin n'est jamais la promesse d'un changement en



Par Boubakeur Hamidechi
hamidechiboubakeur@yahoo.fr

mieux ? Hormis les communes rurales où le poids tribal désigne par avance les impétrants avant les urnes dans l'ensemble des agglomérations de grande taille, les enjeux pour la mairie n'intéressent plus personne. Coquille vide inféodée administrativement à l'autorité de l'Etat, elle ne s'inscrit dans aucune réalité locale en mesure de satisfaire par l'initiative les desiderata des administrés. C'est dire simplement qu'en attendant d'être une identité, la commune demeure une entité administrative «surnuméraire» dans les structures de l'Etat. Or, une identité citoyenne est-elle capable de prospérer et devenir l'antidote du «tout Etat» sans l'humus régional dont elle est issue ? C'est très clairement de cela qu'il s'agit et rien d'autre chaque fois qu'il sera question des rôles et des vocations des assemblées locales.

B. H.

Le Soir sur Internet :
<http://www.lesoirdalgerie.com>
E-mail :
info@lesoirdalgerie.com

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com

Matraques et t'bezniss, le beau programme que voilà !

Le RCD explique sa participation aux prochaines élections :

C'est technico-tactique !

Le ministère de la Défense «a lancé un appel d'offres pour acheter du matériel antiémeute». Le ministère de l'Intérieur s'est saisi du lourd dossier des «commerces du président de la République». Les brigades de nettoyage ont été instruites d'«opérer plusieurs vacations, plusieurs passages pour le ramassage des ordures dans les quartiers». J'ai beau chercher dans les messages officiels qui nous sont envoyés en ce moment une once d'humanité, de réflexion autour d'un futur moins musclé, moins commercial, moins «panse-poubelle» rien ! J'aurais tellement aimé par exemple lire un avis d'appel d'offres émanant du régime et portant sur l'implantation d'une multitude de bibliothèques à travers tout le pays. Niet ! La préoccupation est au matos antiémeute, aux matraques, aux lances-à-eau à haute pression, aux menottes, aux casques, aux bottes avec jambières et genouillères de protection. Et si ce n'est pas l'arsenal anti-manif' qui nous est servi, ce sont les locaux commerciaux, les promos sur les petits camions frigorifiques ou les démarches nouvelles pour quitter l'étal au noir, la tabla et intégrer le marché légal. J'ai la nausée. Parce que se fabrique depuis des années sous nos yeux une

contrée d'où ont été gommées toutes traces culturelles ou de cogitation, juste de cogitation sur la vie, sur ce que nous allons devenir. Rien de tout cela ! T'es obligé de te coltiner le seul espace «pensé» pour toi, celui délimité par le matériel militaire anti-protestation d'une part, et le commerce, le t'bezniss d'autre part. Dans cette logique, il est «normal» qu'un syndicaliste comme Yacine Zaïd soit embarqué, réembarqué, mis en taule, remis en taule au moindre de ses déplacements, au détour de chacun de ses trajets en bus. Il ne cadre pas ! Il ne revendique pas une «tabla» au marché. Il n'escompte pas créer un parti et en demander agrément à l'agrémenteur en chef, Daho Ould Kablia. Non ! Yacine n'est pas calibré façon clientèle du système. Et surtout, il ouvre une p... de brèche inattendue. La faille dans le mur de la peur. Voilà le danger pour le Palais. Ce gars-là est en train de produire du sens face au matériel antiémeute. C'est mortel comme face-à-face. Mortel pour eux. Ils le savent, les bougres. D'où cet acharnement. Un acharnement contre une Algérie rêvée, fantasmée et pour l'instant muselée. Ça fait un peu cliché de le dire, mais je l'écris tout de même : que peut une matraque qui s'abat sur un livre ? Rien. Juste le dépoussiérer. Peut-on mettre des menottes à un album de musique ? Non ! Alors, c'est gagné ! Oui, Yacine, c'est gagné ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

